

# **LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT**

**Rapport annuel 2025**



## Structure et activités



**Prévention et  
réduction des  
risques**



**Politiques et  
diligence  
raisonnable**



**Chaîne  
d'approvisionnement  
et Gestion des  
risques**



**Remédiation**



**Formation**



**Évaluation de l'Efficacité**

# Structure et activités

## À propos

Ce rapport a été préparé conformément à la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « Loi ») et présente les mesures prises par Le Groupe Protech inc. une Société privée constitué selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et les entités mentionnées ci-dessous (les « Filiales de Le Groupe Protech inc. ») (ensemble, le « Le Groupe Protech inc. »), au cours de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025, pour prévenir et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

Les filiales suivantes de Le Groupe Protech inc. , sont considérées comme des « entités » soumises à la loi à la date du présent rapport : Protech Chimie Ltee et Protech Powder Coatings Inc.

Ce rapport présente les mesures prises et qui seront mises en place par notre entreprise pour atténuer les risques relatifs à l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail forcé des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement.

Le Groupe Protech inc. a retenu les services d'un tiers, Groupe Conseil C-TPAT Inc (GCC), spécialisé en évaluation de risques de chaîne d'approvisionnement et de chaîne logistique qui, à l'aide d'un diagnostic, nous supporte dans les différentes analyses et améliorations de nos processus portant plus particulièrement sur le recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.



## Le Groupe Protech inc. EN BREF

Le Groupe Protech inc. fournit des revêtements, des peintures et des solutions de matériaux spécialisés au cœur de notre activité. Nous gagnons avec les produits les mieux adaptés et les services personnalisés qui améliorent la qualité des produits, les processus et l'efficacité des ressources de nos clients depuis plus de 45 ans.

Le Groupe Protech inc. et ses filiales visées par ce rapport compte près de 500 employés.

# MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES



Le Groupe Protech inc. est certifié au programme volontaire de partenariat public-privé, Customs Trade Partnership Against Terrorism (CTPAT) dirigé par l'agence des douanes et de la protection des frontières des États-Unis, axé sur la protection et la mise en place de mesures préventives pour réduire les risques de toute forme de trafic illégal tout au long de la chaîne d'approvisionnement et logistique transfrontalière.

Parmi les critères à respecter, nous devons effectuer des vérifications concernant la conformité sociale et l'esclavage moderne auprès de nos partenaires commerciaux.

Durant cette période de référence, nous avons mis en oeuvre et continueront de mettre en place certaines mesures d'atténuation durant la prochaine année afin d'améliorer nos pratiques de prévention et de réduction des risques d'esclavage moderne dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement, telles que :



Mise en place d'un comité directeur ayant pour mission d'évaluer l'efficacité de la structure de gouvernance, des politiques et des procédures pour contrer les risques et déterminer les répercussions de travail forcé ou de travail des enfants.



Réalisation d'une évaluation externes des risques de travail forcé et de travail des enfants à travers nos opérations et chaîne d'approvements.



Mise en place d'une Politique relative aux droits de l'homme et aux conditions de travail.



Mise en place de notre code de conduite des fournisseurs et développement d'un questionnaire spécifique qui nous permettra de mieux identifier les points vulnérables dans nos activités et chaînes d'approvisionnement liées au travail forcé qui sera envoyés aux fournisseurs jugés critiques suite à notre analyse de risque.



Conduite d'une évaluation des risques au sein de notre chaîne d'approvisionnement afin de cibler en priorité les zones pouvant présenter des risques plus élevés de travail forcé ou de travail des enfants, et d'y concentrer nos efforts de vérification diligente.

# CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET GESTION DES RISQUES

## Méthodologie et Analyse

En 2025, l'entreprise a amorcé l'exécution de son analyse de risque auprès de ses fournisseurs importants et de ses chaînes d'approvisionnement prioritaires. Cette démarche suit la méthode en 5 étapes de Groupe Conseil C-TPAT, adaptée à l'identification des risques de travail forcé et de travail des enfants.



## Notre chaîne d'approvisionnement

L'analyse en cours tient compte du type de fournisseurs présents dans la chaîne d'approvisionnement, notamment les fournisseurs de matières premières utilisées dans les produits, tels que les pigments, résines, additifs, composants de peinture et autres intrants spécialisés. Elle considère également les fournisseurs d'emballage, d'équipement, les distributeurs et les autres partenaires commerciaux jugés pertinents.

L'évaluation prend en compte la valeur et l'importance des achats, la provenance d'origine des produits, les secteurs d'activité concernés, ainsi que les risques associés aux pays, aux matières premières, aux produits ou aux services fournis. Elle comprend l'examen des achats internationaux directs à partir des entrées de douane au Canada, de même que l'évaluation des achats locaux et internationaux réalisés par l'intermédiaire de distributeurs.

Cette démarche permet de mieux cibler les fournisseurs présentant un niveau de risque plus élevé et d'orienter les mesures de diligence raisonnable, les recommandations et les plans d'action visant à prévenir, atténuer et réduire les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement.

La majorité de nos marchandises et matières premières proviennent de fournisseurs nord-américains, qui constituent notre principale source d'approvisionnement.

Le reste de l'approvisionnement provient principalement de pays d'origine situés en Europe et en Asie-Pacifique, dans le cadre d'importations directes.





## Sommaire d'analyse

Nous estimons que le risque global lié au travail forcé et au travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement demeure faible, puisque nos achats directs proviennent principalement de fournisseurs situés en Amérique du Nord, où aucune forme d'esclavage moderne n'a été relevée.

Nous maintiendrons toutefois notre vigilance à l'égard des autres régions, notamment l'Europe et l'Asie-Pacifique, afin d'identifier tout indice de pratiques non conformes à nos exigences en matière de droits de la personne.



## Évaluation des fournisseurs

Durant la prochaine année de référence, nous ferons parvenir des questionnaires d'auto-évaluation sur l'esclavage moderne à certains fournisseurs identifiés lors de notre analyse de risque et pouvant être considérés plus critiques.

Nous continuerons d'évaluer chaque année davantage de nos fournisseurs, toujours sur la base de cette évaluation et demeurons vigilant dans notre processus de vérification.



## Main d'oeuvre

Le Groupe Protech inc. n'embauche pas de main-d'oeuvre étrangère limitant ainsi les risques qui y sont associés.

Les conditions de travail de tous nos employés respectent les droits de la personne et du travail.

# POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Le Groupe Protech inc. s'appuie sur son leadership et sa gouvernance bien établis, des standards de conformité stricts, de son code de conduite des fournisseurs pour garantir la protection des droits de ses clients, employés, et des travailleurs de sa chaîne d'approvisionnement. Cet engagement envers les droits de l'homme découle d'une conviction profonde en l'importance de l'intégrité et de l'éthique, visant à créer un environnement de travail sûr et inclusif pour tous les intervenants.

Le Groupe Protech inc. est fermement déterminé à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants de ses chaînes d'approvisionnement en effectuant des évaluations rigoureuses basées sur la diligence raisonnable pour identifier, traiter, et atténuer les risques liés à l'esclavage moderne et aux violations des droits de la personne. Notre approche comprendra des audits réguliers, des formations continues, et des mécanismes de signalement pour garantir une surveillance constante et une amélioration continue de nos pratiques éthiques.

Dans le courant de l'année 2026, nous établirons une structure de gouvernance spécifiquement conçue pour renforcer l'application de nos politiques contre le travail forcé et le travail des enfants. Notre comité directeur assurera une gestion rigoureuse de son programme sur l'esclavage moderne et coordonner l'intégration de ces principes à l'ensemble des activités de Le Groupe Protech inc.

## Politique relative aux droits de l'homme et aux conditions de travail

Le Groupe Protech inc. est résolument engagé à préserver la dignité humaine et attachons une grande importance à promouvoir l'égalité et la protection des droits de la personne dans toutes ses activités, chaînes d'approvisionnement et relation commerciale. C'est pourquoi nous nous engageons de fournir un environnement de travail sûr et inclusif. Cet engagement se trouve dans notre Politique relative aux droits de l'homme et aux conditions de travail



# Code de conduite des fournisseurs

Notre Code d'éthique s'adresse, en toute circonstance et sans exception, à tous les employés de Le Groupe Protech inc., ainsi qu'à ses fournisseurs, partenaires d'affaires et toute autre partie directement liée à ses activités.

Le Groupe Protech inc. s'engage à exercer ses activités de façon responsable, éthique et intègre, dans le respect des droits de la personne et des conditions de travail. L'entreprise adhère notamment aux principes des conventions de l'Organisation internationale du Travail, de la Loi canadienne sur les droits de la personne, de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et de la Loi sur les normes du travail du Québec.

Le Groupe Protech inc. traite ses employés, candidats, sous-traitants, visiteurs, clients et fournisseurs avec équité, respect et dignité. L'entreprise ne tolère aucune discrimination fondée notamment sur l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, la grossesse, l'identité ou l'expression de genre, la religion, la langue, la race, l'origine ethnique ou nationale, la couleur, le handicap, la condition sociale ou les convictions politiques.

Le Groupe Protech inc. adopte une politique de tolérance zéro envers l'esclavage moderne, incluant l'esclavage, la servitude, le travail forcé ou obligatoire, le travail des enfants et la traite de personnes. L'entreprise s'engage à mettre en place et à appliquer des systèmes et contrôles efficaces afin de prévenir l'esclavage moderne dans ses activités.

Le Groupe Protech inc. attend de ses fournisseurs qu'ils mettent en place les politiques, procédures, outils et indicateurs nécessaires pour respecter ces principes, et qu'ils gèrent, surveillent et développent leurs propres chaînes d'approvisionnement en conséquence. La conformité à cette politique constitue un critère important dans le processus de sélection des fournisseurs.

## Évaluation de l'efficacité



Pour l'année 2025, Le Groupe Protech inc. a mis en œuvre des mesures d'atténuation en réponse aux exigences du programme CTPAT des douanes américaines, en ciblant d'abord les fournisseurs directs de sa chaîne d'approvisionnement.

Ces mesures s'inscrivent dans notre processus de diligence raisonnable visant à prévenir et réduire les risques d'esclavage moderne, de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

L'analyse des données collectées nous permettra d'évaluer l'efficacité de nos initiatives à l'aide d'indicateurs de performance, notamment le nombre d'employés formés, les questionnaires transmis et reçus, ainsi que les suivis effectués auprès des fournisseurs.

L'intégration de ces enjeux dans nos processus de sélection et d'évaluation des fournisseurs contribuera à mieux détecter les situations à risque, à améliorer nos pratiques et à renforcer nos actions contre l'esclavage moderne.



## Signalement

Tout enjeu relatif à notre Politique relative aux droits de l'homme et aux conditions de travail peut être signalé directement au bureau du Président. Les signalements seront traités rapidement, avec rétroaction aux personnes concernées et sans représailles.

Nos employés en contact avec les fournisseurs sont tenus de signaler tout comportement potentiellement illégal ou contraire à l'éthique porté à leur attention, y compris toute situation réelle ou soupçonnée d'esclavage moderne dans la chaîne d'approvisionnement.

Dans l'année à venir, Le Groupe Protech inc. établira des directives précises sur les actions à entreprendre en cas de situation d'esclavage moderne. Ces directives aideront les employés à identifier et signaler ces situations, ainsi qu'à appliquer les mesures nécessaires pour les prévenir ou y remédier, afin de contribuer à la protection des travailleurs vulnérables.



## Remédiation

Jusqu'à présent, nous n'avons identifié aucun travail forcé ou travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement qui, par le fait même, nous a permis de déterminer aucune perte de revenu chez les familles vulnérables. Nous demeurons vigilants et analyserons plus en détail certaines portions plus à risque de notre chaîne d'approvisionnement directe à l'international.



## Formation

Dans l'année à venir, une formation sera offerte aux cadres des départements de l'approvisionnement, de la logistique, de la finance et des ventes visant à les sensibiliser avec les nouvelles politiques et processus en cours d'implantation concernant la lutte contre l'esclavage moderne.

L'objectif est de préparer nos employés à assumer notre responsabilité collective de respecter et protéger les droits de l'homme, contribuant ainsi à l'effort global d'éradication de toute forme d'esclavage moderne.

# APPROBATION ET ATTESTATION

Conformément aux exigences de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la Loi), et en particulier à son article 11, je, en ma qualité de président atteste avoir examiné les informations contenues dans le rapport au nom du corps directeur pour Le Groupe Protech inc.

Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont vraies, exactes et complètes dans tous leurs aspects importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée dans le présent rapport.

J'ai le pouvoir de lier Le Groupe Protech inc.



---

David Ades  
Président / CEO  
28 mai 2026

